Bac Général Maths + SES (Mathématiques et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-maths-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Sciences économiques et sociales

Session 2026 • Amérique du Nord • Jour 1

Code sujet **26-SESJ1AN1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire — Les sources de la croissance économique
1 réponses • sujet p. 2–4

Première partie : Mobilisation des connaissances — Bien commun, environnement et stratégies de passager clandestin
1 réponses • sujet p. 5–5

Deuxième partie : Étude d’un document — Principaux indicateurs conjoncturels de pays de la zone euro en 2024
2 réponses • sujet p. 6–6

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire — Numérique, frontières du travail, emploi et relations d’emploi
1 réponses • sujet p. 7–9

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire None points

Les sources de la croissance économique

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4

> Quelles sont les sources de la croissance économique ?

Démarche. Il faut distinguer deux grandes sources de croissance économique : l’augmentation des quantités de facteurs de production mobilisées, le travail et le capital, et l’augmentation de leur efficacité, notamment mesurée par la productivité globale des facteurs (PGF). L’éducation, la formation, la recherche et l’innovation peuvent contribuer à ces mécanismes. Les documents permettent de les illustrer, mais une évolution observée ne suffit pas, à elle seule, à démontrer une causalité.

Introduction. La croissance économique est l’augmentation durable de la production de biens et de services. Elle est généralement mesurée par l’évolution du produit intérieur brut (PIB) en volume, qui neutralise les variations de prix. Cette hausse de la production peut résulter d’une mobilisation accrue des facteurs de production, mais aussi d’une production plus efficace. Comment l’accumulation du travail et du capital, ainsi que les gains de productivité liés notamment au progrès technique, contribuent-ils à la croissance ? Nous montrerons d’abord que l’accroissement des facteurs de production soutient la croissance, puis que l’amélioration de leur efficacité constitue une autre source majeure.

I. L’augmentation des facteurs de production soutient la croissance économique.

Une première source de croissance est l’augmentation de la quantité de travail mobilisée. Elle peut notamment provenir d’une hausse de la population active en emploi ou du volume total d’heures travaillées. À productivité inchangée, une quantité de travail plus importante permet de produire davantage : c’est une croissance extensive. La contribution du travail dépend toutefois de son évolution effective ; elle peut être faible, nulle ou négative selon les périodes. Le document 1 illustre cette variabilité en France : la contribution du travail est négative en 2002, nettement positive en 2007 et particulièrement élevée en 2022. Ces observations montrent que le travail peut soutenir la croissance, sans que sa contribution soit constante.

L’accumulation du capital productif est une autre source de croissance. Ce capital comprend, par exemple, les machines, les bâtiments et les équipements numériques utilisés pour produire. L’investissement permet d’accroître ou de renouveler ce stock de capital. À quantité de travail donnée, davantage d’équipements peut augmenter les capacités de production et donc la production réalisée. Les équipements peuvent également rendre le travail plus productif. Dans le document 1, la contribution du capital est positive pour chacune des années représentées, mais son ampleur varie : elle est plus élevée en 1992 qu’en 2012. L’investissement ne garantit cependant pas à lui seul une croissance durable : ses effets dépendent de l’utilisation des équipements, de leur qualité et de leur complémentarité avec le travail et les compétences.

La qualité du travail compte également. Le capital humain désigne les connaissances et compétences acquises par les individus, notamment par l’éducation et la formation. Des travailleurs mieux formés peuvent s’adapter à de nouvelles méthodes de production, utiliser des technologies plus complexes et contribuer à l’innovation. Le document 3 indique qu’en 2022 les dépenses publiques d’éducation représentent 5,33 % du PIB en France, contre 6,86 % en Suède, 4,79 % en Allemagne et 4,07 % en Italie. Ces dépenses ne mesurent pas directement les compétences acquises ni la croissance obtenue : ces seules données ne permettent donc pas d’établir qu’un niveau de dépense cause un niveau particulier de croissance. Elles illustrent néanmoins l’importance possible de l’investissement éducatif dans la formation du capital humain.

FormaV - document d'entraînement non officiel

II. Les gains de productivité et le progrès technique permettent de produire davantage avec les facteurs disponibles.

La croissance est dite intensive lorsque la production augmente grâce à une meilleure efficacité des facteurs, et non seulement parce que leurs quantités augmentent. La productivité du travail progresse, par exemple, lorsque la production par heure travaillée augmente. La productivité globale des facteurs (PGF) désigne, dans les décompositions usuelles de la croissance, la part de l'évolution de la production qui n'est pas expliquée par la seule augmentation des quantités de travail et de capital mesurées. Elle peut refléter notamment le progrès technique, une meilleure organisation ou une combinaison plus efficace des facteurs ; elle ne se confond donc pas avec le seul progrès technique.

Le document 1 montre que la contribution de la PGF à la croissance française varie selon les années : elle est positive en 2002 et en 2017, mais négative en 2007 et en 2022. Le taux de croissance annuel figuré varie lui aussi fortement : il est proche de 0,2 % en 2012 et d'environ 2,7 % en 2022. La décomposition indique que la croissance observée résulte de contributions qui peuvent se renforcer ou se compenser. Ainsi, la PGF n'est pas nécessairement une contribution positive chaque année. Ces chiffres décrivent les contributions comptabilisées ; ils ne suffisent pas à identifier à eux seuls les causes de leurs variations.

Le document 2 compare l'évolution de la PGF de cinq pays entre 1985 et 2022, avec un indice base 100 en 2015. Un indice supérieur à 100 signifie que le niveau de l'indice est supérieur à celui de 2015 ; il ne signifie pas que la PGF a augmenté de ce pourcentage depuis 1985. La trajectoire française progresse jusqu'aux environs de 2006-2007, où elle atteint un peu plus de 100, puis recule et se situe sous 100 en 2022. En 2020, l'indice de la Suède est, selon la lecture indiquée, de 103. Les trajectoires diffèrent donc selon les pays et les périodes. Le graphique met en évidence ces évolutions, mais ne permet pas, à lui seul, d'en établir les causes.

Le progrès technique constitue une source importante de gains de productivité. Une innovation de procédé peut réduire le temps ou le coût nécessaire à la production ; une innovation de produit peut créer de nouveaux biens ou services et ouvrir de nouveaux débouchés. Les entreprises qui innovent peuvent améliorer leurs méthodes de production, proposer de nouveaux produits ou gagner des parts de marché. La recherche-développement, la formation et la diffusion des connaissances peuvent favoriser ces innovations. Les brevets protègent temporairement certaines inventions et peuvent ainsi inciter les agents à financer la recherche ; la diffusion des connaissances peut ensuite bénéficier à d'autres acteurs économiques.

Le document 4 fournit des indications sur les demandes de brevets déposées à l'Office européen des brevets (OEB). En 2019-2023, la France représente 5,3 % des demandes et occupe le sixième rang ; 17 % de ses dépôts proviennent d'institutions de recherche publique. Le nombre moyen annuel de demandes publiées dépasse 175 000 sur cette période, contre près de 135 000 en 2011-2014, soit une hausse de 29 % selon le document. Entre ces deux périodes, la part française passe de 6,5 % à 5,3 %, soit une baisse de 1,2 point de pourcentage. Une baisse de part ne signifie pas nécessairement une baisse du nombre de demandes françaises : il s'agit d'une proportion rapportée à un total qui a lui-même augmenté. La part de la Chine passe de 2,4 % à 9,1 %, soit près de quatre fois son niveau initial ; la Chine devient le quatrième pays déposant et la Corée du Sud le cinquième. Les brevets ne recensent toutefois pas toutes les innovations et leur nombre ne mesure pas directement l'effet de celles-ci sur la production ou la croissance.

Enfin, la croissance et le progrès technique peuvent s'entretenir dans un processus cumulatif. Les innovations peuvent améliorer la productivité et accroître les revenus ou les profits. Une partie de ces ressources peut financer de nouveaux investissements, la recherche et la formation, qui favorisent à leur tour les innovations. Ce mécanisme n'est pas automatique : il dépend notamment de la diffusion des innovations, des compétences disponibles et de la capacité des entreprises à transformer les inventions en productions effectives.

Conclusion. La croissance économique a deux grandes sources complémentaires : l'augmentation des quantités de travail et de capital mobilisées, et l'amélioration de leur efficacité. L'éducation et la formation contribuent au développement du capital humain ; la recherche, les innovations et les changements d'organisation peuvent accroître la productivité et la PGF. Les documents montrent que les contributions des facteurs et les trajectoires de productivité varient selon les périodes et les pays. Les dépenses d'éducation et les demandes de brevets éclairent certains mécanismes, mais ne suffisent pas à démontrer, à elles seules, leurs effets sur la croissance.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La croissance économique provient de deux mécanismes complémentaires : l'augmentation des quantités de travail et de capital mobilisées, et les gains de productivité qui permettent de produire davantage avec ces facteurs. L'éducation et la formation renforcent le capital humain ; la recherche, les innovations et leur diffusion peuvent améliorer les produits, les procédés et l'organisation, et contribuer ainsi à la PGF. Les documents montrent que ces contributions fluctuent selon les périodes et diffèrent selon les pays, sans établir à eux seuls une causalité.

Première partie : Mobilisation des connaissances

4 points

Bien commun, environnement et stratégies de passager clandestin

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 5

> Vous expliquerez pourquoi, en présence de bien commun, les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin.

Démarche. Il faut définir le bien commun et montrer comment ses caractéristiques créent une incitation à profiter des efforts des autres. Un bien commun est rival — son utilisation par certains réduit ce qui reste disponible pour les autres — et difficilement excluable — il est difficile d'empêcher des agents d'y accéder. Des ressources naturelles comme les ressources halieutiques présentent ces caractéristiques. La préservation de l'environnement pose aussi un problème de passager clandestin : les bénéfices d'un environnement moins dégradé sont largement partagés, alors que les coûts des mesures de protection sont supportés par les États qui les mettent en œuvre.

Chaque État peut donc être tenté de contribuer moins que les autres, tout en bénéficiant de leurs efforts. Si tous adoptent cette stratégie, les efforts collectifs ne suffisent pas à préserver l'environnement. À cela s'ajoutent les divergences d'intérêts et de capacités entre États, ainsi que l'absence d'une autorité mondiale pouvant imposer automatiquement les engagements et sanctionner leur non-respect. Ces mécanismes compliquent la négociation, la répartition des efforts et l'application des accords.

RÉPONSE À RETENIR

Un bien commun est rival, car son utilisation par certains réduit la quantité disponible pour les autres, et difficilement excluable, car il est difficile d'en empêcher l'accès. Les ressources halieutiques en sont un exemple : si chaque État cherche à en tirer le maximum sans coordination, elles risquent d'être surexploitées.

La préservation de l'environnement soulève également un problème de passager clandestin. Les bénéfices d'un environnement moins dégradé sont largement partagés, y compris par les États qui contribuent peu à sa protection, tandis que les coûts des mesures de réduction des pollutions ou de préservation sont supportés par les États qui les mettent en œuvre. Chaque État peut ainsi être tenté de laisser les autres faire les efforts tout en continuant à polluer ou en contribuant peu. Si tous adoptent cette stratégie, les efforts collectifs sont insuffisants et la dégradation de l'environnement se poursuit.

Cette incitation contraint les négociations et les accords internationaux : les États doivent s'entendre sur la répartition des coûts et des efforts, alors que leurs intérêts et leurs capacités diffèrent. En outre, comme il n'existe pas d'autorité mondiale pouvant imposer automatiquement les engagements et sanctionner leur non-respect, il est difficile de garantir la coopération de tous. Les stratégies de passager clandestin rendent donc plus difficile la conclusion d'accords efficaces et leur respect.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Deuxième partie : Étude d'un document

6 points

Principaux indicateurs conjoncturels de pays de la zone euro en 2024

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 6

> À l'aide des données du document et de calculs simples, vous comparerez le taux de chômage, le taux de croissance du PIB et le taux d'inflation de la France et de l'Irlande en 2024.

Je relève dans le tableau les taux de chômage, de croissance du PIB en volume et d'inflation de la France et de l'Irlande en 2024. Pour comparer chaque indicateur, je calcule la différence entre les deux taux : cette différence s'exprime en points de pourcentage.

- **Taux de chômage :** France : 7,4 % ; Irlande : 4,3 %. L'écart est de 7,4 − 4,3 = 3,1 points. Le taux français est donc supérieur de 3,1 points.
- **Taux de croissance du PIB en volume :** France : 0,8 % ; Irlande : 9,2 %. L'écart est de 9,2 − 0,8 = 8,4 points. Le taux irlandais est 9,2 ÷ 0,8 = 11,5 fois celui de la France.
- **Taux d'inflation :** France : 2,3 % ; Irlande : 1,3 %. L'écart est de 2,3 − 1,3 = 1,0 point. Le taux français est supérieur de 1,0 point.

Il s'agit d'écarts entre des taux, exprimés en points de pourcentage, et non d'écarts relatifs.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2024, le taux de chômage est plus élevé en France qu'en Irlande : 7,4 % contre 4,3 %, soit 3,1 points de plus. La croissance du PIB en volume est beaucoup plus forte en Irlande : 9,2 % contre 0,8 % en France, soit un écart de 8,4 points ; le taux irlandais est 11,5 fois le taux français. Enfin, l'inflation est plus élevée en France : 2,3 % contre 1,3 %, soit 1,0 point de plus.

Question 2.

Sujet p. 6

> À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les difficultés de coordination entre la politique monétaire et les politiques budgétaires dans les pays de la zone euro.

La politique monétaire est commune aux pays de la zone euro et conduite par la Banque centrale européenne (BCE), tandis que les politiques budgétaires — choix des dépenses publiques, des recettes fiscales et du déficit — sont principalement décidées au niveau national. La coordination est donc difficile lorsque les situations économiques et les priorités des États diffèrent.

1. **Une politique monétaire unique face à des conjonctures hétérogènes.** La BCE fixe une orientation monétaire commune, notamment les taux d'intérêt, alors que les besoins des économies peuvent différer. En 2024, le PIB en volume recule de 0,2 % en Allemagne, mais progresse de 9,2 % en Irlande ; l'inflation est de 1,1 % en Italie et de 2,9 % en Espagne. Une hausse des taux peut contribuer à freiner l'inflation, mais aussi renchérir le crédit et ralentir l'activité dans toute la zone, y compris dans un pays où la croissance est faible. À l'inverse, une baisse des taux destinée à soutenir l'activité peut être moins adaptée là où les tensions sur les prix sont plus fortes. La BCE ne peut donc pas ajuster sa politique aux seules conditions d'un pays.
2. **Des politiques budgétaires nationales différentes, encadrées par des règles communes.** Le solde des finances publiques atteint −5,8 % du PIB en France et +4,3 % en Irlande en 2024. Ces données

FormaV - document d'entraînement non officiel

illustrent des situations budgétaires très différentes. Les marges de manœuvre d'un État dépendent aussi, notamment, de son niveau de dette et de sa capacité à emprunter : elles ne se déduisent pas du seul solde annuel. Les règles budgétaires communes encadrent les déficits et les dettes, ce qui peut limiter les choix nationaux, par exemple lorsqu'un gouvernement souhaite soutenir l'activité par une hausse des dépenses ou une baisse des impôts.

3. **Des interactions entre politiques pouvant produire des effets contradictoires.** Une relance budgétaire augmente la demande et peut soutenir la production, mais, si elle renforce les pressions inflationnistes, elle peut conduire la BCE à maintenir ou à rendre sa politique plus restrictive. À l'inverse, une réduction du déficit peut freiner l'activité au moment où un soutien conjoncturel serait souhaité. Enfin, les décisions budgétaires nationales peuvent avoir des effets sur les autres pays de la zone, notamment par les échanges, tandis que leurs coûts et leurs bénéfices ne sont pas nécessairement répartis de la même façon. Il faut donc concilier les objectifs nationaux avec ceux de la zone euro dans son ensemble.

RÉPONSE À RETENIR

La coordination est difficile dans la zone euro parce que la politique monétaire est décidée en commun par la BCE, alors que les politiques budgétaires restent principalement nationales. Or les conjonctures diffèrent : en 2024, le PIB en volume recule de 0,2 % en Allemagne et progresse de 9,2 % en Irlande ; l'inflation va de 1,1 % en Italie à 2,9 % en Espagne. Une même décision de taux d'intérêt peut donc freiner l'activité dans un pays en faible croissance tout en étant insuffisante pour maîtriser les tensions sur les prix dans un autre.

Les situations budgétaires nationales diffèrent également : le solde public est de −5,8 % du PIB en France et de +4,3 % en Irlande. Les marges de manœuvre dépendent aussi de facteurs tels que la dette publique, et les règles communes encadrent les choix des États. Enfin, les politiques interagissent : une relance budgétaire peut soutenir la demande, mais aussi renforcer les pressions inflationnistes et appeler une politique monétaire plus restrictive ; une réduction du déficit peut, à l'inverse, freiner l'activité. Les décisions nationales peuvent aussi avoir des effets au-delà des frontières. Il est donc difficile de concilier les besoins propres à chaque pays, les contraintes budgétaires communes et les objectifs monétaires de l'ensemble de la zone euro.

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

10 points

Numérique, frontières du travail, emploi et relations d’emploi

Troisième partie : Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 7, 8, 9

> À l’aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le numérique brouille les frontières du travail et transforme l’emploi ainsi que les relations d’emploi.

Introduction. Le numérique désigne notamment les technologies informatiques, les outils de communication à distance et les plateformes en ligne. Il transforme l’organisation de la production et la manière dont les travailleurs exercent leur activité. L’emploi correspond à une activité professionnelle exercée dans un cadre donné ; les relations d’emploi désignent notamment les statuts des travailleurs, leur degré d’autonomie, les formes de contrôle et leur protection sociale. Le numérique brouille plusieurs frontières : entre catégories d’emplois, entre lieux de travail et espaces personnels, et entre salariat et travail indépendant. On examinera d’abord ses effets sur les tâches, la structure de l’emploi et les conditions de travail, puis les transformations des relations d’emploi liées aux plateformes.

I. Le numérique transforme les tâches, la structure des emplois et les conditions de travail.

L’informatisation permet d’automatiser certaines tâches, en particulier lorsqu’elles sont routinières, c’est-à-dire répétitives et réalisables à partir de règles explicites. Le document 1 donne plusieurs exemples : un ordinateur peut commander un robot dans l’industrie, établir des feuilles de paie ou distribuer de l’argent. Lorsque ces opérations sont réalisées par des machines avec davantage d’efficacité ou à moindre coût, le travail humain correspondant peut être substitué : les entreprises peuvent alors réduire certains postes ou en transformer le contenu. Le document cite les opérateurs des chaînes de production automatisées, les employés de bureau et les secrétaires.

Selon le document 1, cette évolution contribue à la polarisation de l’emploi : la part des emplois intermédiaires baisse tandis que celle des emplois peu qualifiés et très qualifiés augmente. Cela ne signifie pas que tous les emplois intermédiaires disparaissent. Les effets du numérique varient selon les tâches : une technologie peut remplacer le travail humain lorsqu’il est codifiable, mais aussi le compléter. Le document indique ainsi que les ordinateurs rendent les travailleurs les plus qualifiés plus productifs sans pouvoir remplacer leur travail. Le progrès technique transforme donc la demande de travail et la répartition des emplois, sans entraîner mécaniquement la disparition de tous les emplois ni une hausse systématique du chômage.

Le numérique rend également possible le télétravail, c’est-à-dire l’exercice à distance de tâches pouvant être réalisées hors des locaux de l’employeur. Le document 2, qui porte sur la période allant du troisième trimestre 2022 au deuxième trimestre 2024, montre que cette possibilité et son usage sont très inégalement répartis. La part des emplois télétravaillables atteint 80 % chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, contre 38 % chez les professions intermédiaires, 21 % chez les employés et 1 % chez les ouvriers. Le recours au télétravail est respectivement de 63 %, 22 %, 10 % et 0 %. Les tâches réalisables à distance, notamment sur ordinateur, sont donc plus fréquentes dans certaines catégories que dans les métiers nécessitant une présence physique. Parmi les catégories pour lesquelles une durée moyenne est indiquée, les jours télétravaillés sont en moyenne de 1,9 par semaine pour les cadres et professions

FormaV - document d'entraînement non officiel

intellectuelles supérieures, de 1,6 pour les professions intermédiaires et de 1,9 pour les employés. Le télétravail peut ainsi déplacer le travail hors des locaux professionnels et brouiller la séparation entre espace professionnel et espace personnel, mais il ne concerne pas tous les métiers de la même manière.

II. Les plateformes recomposent les relations d'emploi et rendent moins nette la frontière entre salariat et indépendance.

Les plateformes numériques organisent la rencontre entre une offre et une demande de prestations. Les nouvelles formes de travail qu'elles mettent en place peuvent procurer une certaine autonomie au travailleur. Mais cette autonomie s'accompagne aussi, selon le document 3, d'une responsabilisation et d'un transfert de risques vers lui. Lorsqu'il n'est pas salarié, le travailleur peut devoir assumer le risque économique lié à l'exécution de la prestation et financer sa propre protection sociale. La discontinuité de l'emploi, c'est-à-dire l'alternance de périodes d'activité et d'interruption, peut en outre fragiliser la régularité des revenus et de la couverture sociale. Les conditions d'emploi et de protection diffèrent ainsi de celles associées au salariat.

Inversement, un statut indépendant ne signifie pas nécessairement que le travailleur échappe à tout contrôle. Le document 3 prend l'exemple des livreurs à vélo, qui ont le plus souvent un statut de micro-entrepreneur mais peuvent être soumis à un « management algorithmique » : leur disponibilité fait l'objet d'évaluations et peut donner lieu à des sanctions. La plateforme exerce alors un contrôle sur l'activité au moyen d'outils numériques. Il peut donc exister un décalage entre le statut juridique d'indépendant et des conditions de travail comportant une forme de subordination, c'est-à-dire une dépendance à l'autorité d'autrui. Les frontières avec le salariat sont alors ténues, même si les statuts ne se confondent pas, notamment en matière de risques et de protection sociale.

Conclusion. Le numérique transforme l'emploi en automatisant certaines tâches routinières, en contribuant à la polarisation de la structure des emplois et en complétant le travail de certains salariés qualifiés. Il modifie aussi les lieux et les conditions d'exercice de l'activité : le télétravail éloigne une partie du travail des locaux, mais son accès varie fortement selon les catégories socioprofessionnelles. Enfin, les plateformes peuvent associer autonomie, transfert des risques et contrôle algorithmique, ce qui brouille parfois la distinction entre travail indépendant et salariat. Le numérique ne fait donc pas disparaître les frontières du travail et de l'emploi : il les rend plus poreuses et transforme les statuts, les formes de contrôle et les protections qui leur sont associés.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le numérique transforme la structure de l'emploi en automatisant certaines tâches routinières et en complétant le travail de certains travailleurs qualifiés ; il rend aussi possible le télétravail, dont l'accès est inégal selon les métiers. Les plateformes peuvent, quant à elles, associer statut indépendant, transfert des risques et contrôle algorithmique. Le numérique brouille ainsi les frontières entre catégories d'emplois, lieux de travail et statuts, sans abolir leurs différences.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2026/spe-sciences-eco-sociales-2026-amerique-nord-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.